

Service social



L'organisation communautaire et l'exclusion politique des classes populaires

Gérald Doré

Volume 40, Number 3, 1991

Oppression, intolérance et intervention

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/706546ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/706546ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Doré, G. (1991). L'organisation communautaire et l'exclusion politique des classes populaires. *Service social*, 40(3), 82–103. <https://doi.org/10.7202/706546ar>

Article abstract

Partant du fait historiquement observable de l'exclusion des classes populaires de la représentation politique, au Québec, cet article retrace les diverses contributions de l'organisation communautaire à l'encontre de cette forme spécifique de la domination de classe, dans le cours de son développement comme méthode d'intervention. Au terme de cet historique couvrant la période de 1969 à aujourd'hui, il esquisse une problématique de l'exclusion politique des classes populaires, du point de vue de la culture de ceux et celles qui la vivent, et conclut en évoquant les perspectives qui se dessinent, au regard de cette problématique, pour les organisateurs et organisatrices communautaires, dans les circonstances actuelles de la pratique.

L'organisation communautaire et l'exclusion politique des classes populaires

Gérald Doré

Au cours de la période de changement qu'a traversée le Québec depuis 1960, un aspect de la vie politique n'a pas changé. Comme dans les périodes antérieures, « la composition sociale de la députation n'est absolument pas représentative de celle de la population en général. Les agriculteurs, les ouvriers et les petits employés y sont à peu près absents, les femmes sont sous-représentées et le personnel politique se recrute au sein d'une élite » (Linteau, Durocher, Robert et Ricard, 1986 : 638). Et cette constatation vaut pour les conseils municipaux et les comités exécutifs des grandes villes, du moins ceux de Montréal (Fortin, 1970 : 135) et de Québec (Doré, 1978 : 392-393), au moment où s'y déploient, dans les années 60, les premières expériences d'« animation sociale en milieu urbain défavorisé ». Dès le moment donc où elle affirme sa spécificité en tant que méthode de travail social axée sur l'animation des collectivités (Doré, 1985 : 212-213; 1991), l'organisation communautaire se heurte à cette forme banalisée et socialement acceptée d'oppression qu'est l'exclusion des classes populaires¹ de la représentation politique.

Les groupes qui naissent alors de l'intervention en milieu urbain d'animateurs formés en service social, du moins pour une bonne partie d'entre eux, ont en commun d'être véritablement des groupes de personnes de classe populaire : ouvriers ou ouvrières, personnel exécutant et exclu du marché du travail issu des précédentes catégories². L'apparition d'un mouvement populaire au Québec, dans les années 60, correspond à une phase au cours de laquelle se réalise ce que le sociologue italien Pizzorno appelle « l'acquisition d'un rôle même minime dans la société politique de la part de nouvelles masses de population » (Pizzorno, 1980 : 20-21). Le décalage entre la composition sociale des groupes qui forment ce mouvement et celle des instan-

ces du système politique est la base structurelle d'un conflit dans lequel les nouveaux sujets collectifs se trouvent dépourvus d'interlocuteurs véritablement attentifs à leurs besoins et à leurs revendications. Dans les termes de Pizzorno, les nouvelles masses mobilisées adressent des demandes au système politique, mais ne disposent pas de délégués dans celui-ci pour les y faire cheminer (Pizzorno, 1980).

En 1968, des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Roch, à Québec, exprimeront cette réalité dans l'image saisissante du « mur politique ». Dans un film 8 mm qu'ils tournent avec Pierre Racicot, qui deviendra plus tard président-fondateur du Rassemblement populaire, ils choisissent de placer au générique la mention suivante : « Par ce film notre objectif est de vaincre le mur politique auquel nous nous heurtons depuis toujours. » Et une des dernières images, qui s'intitule précisément « le mur politique », nous montre quelques-uns d'entre eux en train de frapper avec des masses contre un mur de brique (Racicot, 1969). Sous leurs coups répétés, une lézarde apparaît, annonciatrice d'une brèche à ouvrir.

Dès lors, la question politique s'impose à l'organisation communautaire, dans le moment même où elle est encore en émergence, en tant que pratique professionnelle. Et elle s'impose non seulement du point de vue de la pression sur le système politique, mais encore de la représentation dans le système politique, c'est-à-dire de la politique partisane. Aussi inusité que cela puisse paraître, par rapport aux contraintes institutionnelles dans lesquelles évolue aujourd'hui l'organisation communautaire, des animateurs se donnent alors, dans les organismes qui les emploient, la marge de manœuvre qui leur permet de contribuer à la démocratisation de la vie locale et nationale, en travaillant à la fondation de nouvelles organisations politiques tournées vers les classes populaires.

L'auteur appartient à cette génération d'organiseurs communautaires, alors appelés « animateurs sociaux ». Il parle ici d'un sujet qu'il connaît pratiquement et qui lui tient toujours à cœur, après plus de vingt ans de pratique dans le champ politique. Il parle en connaissance de « cause ». L'expression ne saurait être plus appropriée. Animateur d'un des premiers comités de quartier de Québec, de 1967 à 1969, j'ai été, entre 1968 et 1972, de ceux et celles qui ont tenté d'infléchir de l'intérieur le programme du Parti Québécois naissant, dans le sens des intérêts des bases sociales populaires avec lesquelles ils et elles travaillaient, dans le cadre de leur mandat d'organiseurs et organisatrices communautaires. En 1969, avec bien des réserves dictées par les circonstances, j'ai collaboré à une des premières expériences électorales dans le sillage du mouvement populaire des années 60 : celle que le curé de la paroisse Saint-Roch, Mgr Raymond Lavoie, entreprit dans le district électoral de la basse-ville de Québec, avec une

femme membre du Comité des citoyens de l'aire 10 (quartier Saint-Roch) et deux autres candidats, sous la bannière du Cartel du Bien commun (Doré, 1978 : 233-236, 309-318, 340-343).

Témoign attentif de la naissance et de l'évolution du Front d'action politique des salariés de Montréal (FRAP), puis du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), entre 1969 et 1974, j'ai fait partie, à compter de 1974, du noyau fondateur du Rassemblement populaire de Québec où j'ai milité activement jusqu'en 1982. C'est en raison de cette appartenance qu'en 1980 j'ai été invité à faire partie du « Comité des cent » qui préparait la fondation d'une nouvelle organisation politique nationale (québécoise), axée sur la représentation des intérêts des « classes ouvrière et populaires » (Le Comité des cent, 1981). Cette organisation fut lancée officiellement en 1981, sous le nom de « Mouvement socialiste », et j'y ai été actif jusqu'à cette année, avec une interruption de 1983 à 1988, en raison de la trop faible importance qui y était pratiquement accordée, de mon point de vue d'organisateur communautaire, aux moyens à prendre pour une participation réelle des classes populaires; ce qui est au cœur de l'articulation entre organisation communautaire et politique partisane, comme je tenterai de le faire voir dans le cours de cet article. En fait, à partir du moment où j'ai occupé un emploi de professeur à l'École de service social de l'Université Laval, en 1972, ma pratique d'organisateur communautaire a été concentrée, outre la formation, dans le champ de la politique partisane : un champ de pratique non seulement lié au développement de l'organisation communautaire, comme le démontrera la suite de cet article, mais encore requis par les exigences d'une intervention conséquente en milieu populaire.

Cet article procède donc d'une réflexion sur la pratique et d'une théorie ajustée à l'aune de l'expérimentation *in vivo*. Après une historique de la connivence entre organisation communautaire et politique partisane au Québec, il esquissera une problématique de l'exclusion politique des classes populaires, du point de vue de la culture de ceux et celles qui la vivent, et conclura en évoquant les perspectives qui se dessinent, au regard de cette problématique, pour les organisateurs et organisatrices communautaires, dans les circonstances actuelles de la pratique.

Quelques jalons d'une histoire

En politique comme en tout autre lieu de pratique, le point de vue de l'organisation communautaire est celui de la participation des personnes qui vivent les situations (Doré, 1985 : 211). Son éthique est celle de la médiation pour la solidarité volontaire et choisie : solidarité des

personnes qui sont immergées dans les situations d'oppression, solidarité de l'intervenante ou de l'intervenant avec elles (Doré, 1991). En politique partisane, deux principes d'action en découlent, qui sont en même temps des principes d'analyse, pour les fins que nous poursuivons ici.

Principes d'analyse

Le premier principe concerne la participation de personnes de classe populaire dans les partis politiques réels et non seulement dans les évocations idéologiques de leur discours. Ce critère met en question toutes les formes d'avant-gardisme dans lesquelles des intellectuels hommes et femmes se donnent pour mission de faire la politique des classes populaires, quelle que soit l'étiquette sous laquelle ils et elles s'affichent, écologiste, social-démocrate ou socialiste, comme communiste, trotskyste ou marxiste-léniniste; à plus forte raison quand des intellectuels formés pour exercer des fonctions d'encadrement social ou idéologique s'autoproclament « travailleuses ou travailleurs », en raison d'une confusion idéologique d'identité ou d'un statut volontaire et provisoire de travailleuse ou travailleur manuel. Ici, le défi consiste à assumer ses contradictions et à agir avec elles.

Le deuxième principe a trait au projet collectif en tant qu'anticipation de la réalisation des intérêts de la base sociale concernée. Ce critère exclut le soutien à des candidatures isolées, favorisant la mobilité ascendante d'individus qui se détachent des intérêts de leur classe d'appartenance, à mesure que leur cheminement dans le système politique les fait grimper dans l'échelle sociale. Que le mesureur de bois et serre-frein Maurice Bellemare soit devenu député de l'Union nationale en 1944 et qu'il le soit resté jusqu'à sa retraite n'a rien apporté à la représentation politique des classes populaires, en tant qu'entités collectives, hormis la démonstration qu'un ouvrier peut acquérir dans l'action la formation qui le rende apte à exercer les fonctions de député et de ministre.

Ces deux principes, ou plutôt la dialectique de leurs rapports nous servira de repère de lecture de quelques expériences politiques, réalisées entre 1969 et aujourd'hui, et dans lesquelles des organisateurs et organisatrices communautaires se sont impliqués. La réalité n'obéissant pas, c'est bien connu, à la linéarité de l'application des principes, nous nous trouverons devant une diversité de situations, actualisant ces principes d'action à des degrés divers et dans des combinaisons variables. Les figures auxquelles nous pouvons nous attendre sont celles à projet populaire (c'est-à-dire axées dans leur définition sur les intérêts populaires), mais à participation populaire variable; et parmi ces figures, celles à projet populaire auquel adhèrent ou n'adhèrent

pas vraiment les membres de classe populaire qui y participent. Nous tiendrons compte des questions que susciteront chez nous les expériences correspondant à ces figures et qui nous aideront à dégager nos perspectives, en conclusion.

Expériences municipales

Outre le bref épisode du Cartel du Bien commun de Mgr Raymond Lavoie, à Québec, l'année 1969 fut fertile en expériences municipales liées aux intérêts populaires. À Saint-Jérôme, dans la foulée de l'action communautaire animée par Jacques Grand'Maison (Grand'Maison, 1969 : 99-127), une nouvelle équipe prend le pouvoir, « avec l'intention de faire porter ses énergies sur la résolution des problèmes des travailleurs de sa région ». À Haute-Rive et à Baie-Comeau, des conseils de ville composés en majorité de travailleurs syndiqués dirigent les destinées de ces deux municipalités (Fortin, 1970 : 98). En même temps, se prépare à Montréal la fondation du Front d'action politique des salariés de Montréal (FRAP), dans le prolongement des interventions menées par le Service d'animation sociale du Conseil des œuvres de Montréal (Fortin, 1970 : 105-108, 145-148; Favreau, 1989 : 154-159).

Fondé en mai 1970, le FRAP compte, en septembre 1970, parmi ses quelque 600 membres, « 22 animateurs sociaux, travaillant à plein temps dans différents projets sur le territoire montréalais » (Fortin, 1970 : 148 et 240). Quand on la compare, par exemple, à la composition sociale du Parti Québécois à la même époque (Murray, 1976 : 30-32), la présence populaire y est relativement importante avec 38,5 % des membres, si l'on compte dans cette catégorie les ouvriers spécialisés et techniciens (22,8 %), les ouvriers non qualifiés (12 %), les chômeurs et assistés sociaux (3,7 %) (Fortin, 1970 : 240). L'analyse du projet politique du FRAP laisse voir d'emblée sa référence aux intérêts des classes populaires (Fortin, 1970 : 130-167). Et la qualité de sa stratégie est de coller à la politisation réelle du moment, dans le mouvement syndical et populaire (Favreau, 1989 : 162-163), ce qui ne sera pas le cas des mouvements d'extrême-gauche (trotskyste et marxiste-léniniste) vers lesquels il évoluera après 1970 (Favreau, 1989 : 164, 166-167, 173-175). Au-delà de la participation aux élections municipales montréalaises du 25 octobre 1970, le FRAP envisageait à long terme une extension de son action à l'échelle nationale québécoise (Fortin, 1970 : 141), mais son projet politique initial ne survivra pas à la crise de cet octobre (Favreau, 1989 : 160-167). « Car si le FRAP était un front large, il était très hétérogène. Il n'était susceptible de se donner une cohésion politique minimum, après les élections, qu'à la condition que ne surviennent pas de bouleversements sociaux et politiques graves au Québec » (Favreau, 1989 : 164).

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) est né en 1974, à « l'initiative de militants de groupes populaires, communautaires et syndicaux, francophones et anglophones, qui, dans la foulée du FRAP, voulaient bâtir une formation politique municipale progressiste et populaire » (Favreau, 1989 : 177). Au début de 1986, le RCM compte 3 500 membres. Il est composé, selon Favreau, « d'organiseurs communautaires, d'animateurs de mouvements (groupes de femmes, groupes d'éducation des adultes, organismes communautaires, syndicats locaux, particulièrement de la FTQ) et de professeurs ». À la fin de 1986, dans un contexte de marche vers le pouvoir, il est passé à 20 000 membres. On voit arriver « des notaires et des médecins, des petits entrepreneurs en construction et des citoyens ordinaires de toute catégorie (sic), mais certainement moins portés sur le débat, le programme, la mobilisation et l'éveil des consciences » (Favreau, 1989 : 181). À défaut de statistiques plus précises, il est bien difficile de situer le degré de participation populaire au RCM. La référence aux « syndicats locaux » (est-il question de permanentes et permanents syndicaux ou de travailleuses et travailleurs de la base ?) et aux « citoyens ordinaires » n'est pas suffisante. Du point de vue du projet, le programme initial se situait dans la continuité des revendications des premiers comités de citoyens, mais à la fin du premier mandat, l'ambivalence règne. Le RCM, parti politique progressiste et populaire ? se demande Favreau. Et sa réponse est indicative : « Oui, probablement encore... » (Favreau, 1989 : 182-183). À titre d'observateur de la scène politique municipale, j'ajouterai que l'ambivalence semble toujours caractériser le RCM, alors que le deuxième mandat est déjà entamé d'une année. Participation populaire à vérifier donc, projet apparemment en érosion et auquel n'adhèrent pas de manière évidente les dernières cohortes recrutées.

À la fin de 1974, au moment où le Rassemblement des citoyens de Montréal fait élire ses premiers conseillers, le noyau fondateur du Rassemblement populaire de Québec commence à se réunir (Cantin, 1978 : 3-4). Il compte parmi ses huit membres trois organisateurs communautaires de formation et quatre autres militants intellectuels associés à des titres divers aux comités de citoyens des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur. Ce noyau s'élargira graduellement, en 1975 et 1976, jusqu'à compter une centaine de membres, au moment du lancement officiel, le 31 janvier 1977 (Cantin, 1978 : 17). Le projet politique du parti, tel qu'il est énoncé dans le manifeste de lancement, est axé sur la défense des intérêts populaires dans le développement urbain (Rassemblement populaire, 1977). Ce projet sera confirmé dans le programme adopté en juin 1977 (Doré, 1983a : 124-125) et qui, pour l'essentiel, accompagnera, intact, l'évolution du parti jusqu'à la victoire électorale de novembre 1989.

La seule recherche effectuée sur la situation de classe du Rassemblement populaire de Québec est une enquête par échantillon réalisée en 1978, alors que le parti comptait un peu plus de 400 membres (Jouin, 1979 : 47). À cette époque, 36,8 % des membres étaient de classe populaire, score comparable à celui réalisé par le FRAP en 1970. Sur le plan du leadership cependant, cette proportion diminuait en faveur d'une représentation accrue des professionnelles et des professionnels salariés qui formaient la composante majoritaire du Rassemblement populaire. Les membres de classe populaire occupaient tout de même 19,6 % des postes de leadership (Jouin, 1979 : 49). Le profil d'un district électoral se démarquait nettement des autres avec 60,5 % de membres et 50 % de leaders de classe populaire (Jouin, 1979 : 59 et 64). Au titre de donnée d'observation participante, je peux ajouter que cette forte représentation populaire résultait du recrutement effectué par deux adhérents atypiques par rapport à ceux du noyau fondateur. Tous deux contremaîtres dans des services publics, ils étaient restés proches de la culture populaire traditionnelle de leur milieu où ils jouissaient d'un statut reconnu dans les réseaux établis (paroisse, loisirs, etc.). L'un des deux avait même été conseiller municipal, à l'époque où son quartier était une municipalité autonome. C'est plus sur la base de cette influence personnelle que d'une adhésion réfléchie au projet du parti que beaucoup de résidents de classe populaire de ce district étaient devenus membres du Rassemblement populaire.

En conséquence de cet effet de conjoncture, je devais me retrouver au deuxième congrès, dans l'inconfortable position (pour un organisateur communautaire) de meneur de débat, en défense de l'intégrité d'un programme populaire, contre les membres du seul district à majorité populaire, disposés à beaucoup de compromis pour que leurs candidats gagnent la prochaine élection³. Je devais y perdre du même coup ma crédibilité de formateur à l'égard de ces membres, et par le fait même la possibilité de mettre en œuvre une démarche d'éducation politique qui m'apparaissait essentielle, et qui ne fut en fait jamais réalisée au Rassemblement populaire, malgré des intentions maintes fois énoncées. J'allais néanmoins en tirer une leçon qui marquerait la suite de mon engagement politique, comme il en sera question plus loin : l'importance de partir de la culture politique concrète des militantes et militants de classe populaire, pour bâtir un programme d'éducation politique et développer une organisation politique populaire véritablement porteuse d'alternative.

Donc, au Rassemblement populaire de Québec, on trouvait un projet nettement sous le signe des intérêts populaires, avec une composante populaire relativement importante, mais une adhésion floue et vacillante au projet chez plusieurs membres. Ajoutons qu'en 1987, en vue de passer la rampe électorale aux élections de 1989, les stratèges

du parti ont convaincu les membres de recruter comme candidat à la mairie un leader médiatique, étranger aux racines et au cheminement du parti. Alors que Jean Doré, avocat pour le contentieux de la CSN, était un militant de la première heure du RCM, qui reprenait du service (Favreau, 1989 : 181), Jean-Paul L'Allier, ex-ministre libéral des années 70, débarquait fraîchement de son bureau de consultant en gestion et communication, pour l'élection municipale de 1989. La combinaison fut gagnante, sur le plan électoral. À part la mise en veilleuse des conseils de quartier, la campagne fut même authentiquement « RP », avec comme pivot une vision alternative du développement du centre-ville, tout à fait dans l'esprit du programme. Toutefois, après un an de pouvoir, la même ambivalence qu'à Montréal se dessinait (Doré, 1990; Hulbert, 1991; Laplante, 1991). Et après deux ans, elle se maintient.

Expériences à intention ou caractère national

Pendant une courte période, le Parti Québécois s'est avéré une formation politique perméable aux revendications du mouvement populaire et du FRAP, à Montréal (Fortin, 1970 : 149-150). À l'intérieur de la distinction proposée par Pizzorno entre « la demande que la société adresse au système » (politique) et la « délégation que celle-ci donne aux sujets politiques d'agir dans le système » » (Pizzorno, 1980 : 14), on peut dire que le Parti Québécois semble avoir bien joué le premier rôle du point de vue des intérêts populaires, à ses débuts, du moins si l'on en juge par certaines résolutions de programme adoptées au cours de cette période (Larocque, 1971 : 48-57). Par ailleurs, malgré un bref épisode de double militance de plusieurs membres actifs du mouvement populaire (Fortin, 1970 : 149-150, 185), le Parti Québécois n'a jamais constitué une porte d'entrée dans le jeu politique partisan pour les couches sociales mobilisées dans les groupes populaires. Les données disponibles sur la composition sociale du membership (Murray, 1976 : 30-32) et des candidatures aux élections (Hamel, 1980 : 165) ne laissent pas de doute à ce sujet. L'arrivée au pouvoir du Parti Québécois correspond plutôt à une irruption, pour leur propre compte, des professionnelles et professionnels salariés sur la scène politique, dans le contexte d'une alliance avec d'ex-représentants de la haute technocratie d'État (les Parizeau, Morin, Landry, Bernard, etc.). C'est davantage par le processus idéologique qui fonde ce que Poulantzas a appelé les « classes appuis » (Poulantzas, 1968 : 264-265)⁴ qu'à partir de l'obtention d'avantages réels que les militantes et militants de classe populaire se sont plus ou moins entretenus, jusqu'au second mandat du Parti Québécois, dans l'illusion que ce parti puisse représenter une forme de débouché politique de leur action. Parmi les membres actifs

d'organisations populaires interrogés dans une enquête-terrain menée en 1985-1986, et dont il sera question plus loin, il est indicatif de constater que 25 % avaient été antérieurement membres du Parti Québécois, en même temps que 75 % reconnaissaient le problème de l'absence d'un parti qui représente les intérêts populaires (Doré et Gaudreau, 1987 : 272-279). Sans doute l'inoccupation de l'espace politique à la gauche du Parti Québécois, l'inexistence d'un parti influent issu du mouvement ouvrier historique, l'absence d'un mode de scrutin (proportionnel) qui favorise l'émergence de nouvelles forces politiques expliquent-elles la durée de cette polarisation d'aspirations politiques sur un parti qui ne s'y est que bien provisoirement identifié.

L'analyse critique de la montée fulgurante, puis de la chute tout aussi spectaculaire, d'une extrême-gauche québécoise, en particulier marxiste-léniniste, a déjà été faite (Désy, Ferland, Lévesque et Vaillancourt, 1980 : 102-106; Pottle, 1987; Favreau, 1989 : 167-176). Favreau parle de 4 000 à 5 000 membres et sympathisants pour le Parti communiste ouvrier (Ligue communiste marxiste-léniniste), durant ses huit années de vie active (1975-1982). Il évalue les effectifs de l'organisation « En Lutte » aux deux tiers de ceux du PCO (Favreau, 1989 : 168). Des figures connues d'organiseurs et organisatrices communautaires, d'anciens étudiants et étudiantes en organisation communautaire me reviennent ici à l'esprit. Dans mes souvenirs d'observateur attentif, et à défaut de données plus précises, peu ou pas de membres de classe populaire; plutôt des « établis », pour reprendre l'expression de Robert Linhart (1978), c'est-à-dire des intellectuels, destinés par leur formation à exercer des fonctions de professionnels salariés, mais accomplissant par choix politique un travail d'ouvrier ou d'employé exécutant. Un projet politique maximaliste, coulé dans une « langue de bois », et surtout complètement, mais là complètement, coupé de la culture politique réelle et concrète des classes populaires, y compris les éléments de libération qu'elle contient.

D'où, chez beaucoup d'intellectuels et intellectuelles démocrates et socialistes « non enlignés » de la fin des années 70, la vive conscience d'un « vide » politique, entre le Parti Québécois et l'extrême-gauche, et l'aspiration impérieuse à le combler. C'était le sens de l'appel lancé en 1979 par quelques universitaires et syndicalistes, dont les plus connus étaient les ex-présidents de centrale syndicale Marcel Pepin (CSN), Raymond Laliberté (CEQ) et Yvon Charbonneau (CEQ), à quelque cent personnes, à titre individuel, mais issues en parts à peu près égales des cinq composantes suivantes : Confédération des syndicats nationaux (CSN), Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), universités et groupes populaires. C'est en fonction de mon identification à cette dernière composante, tout professeur d'université que je fusse, que j'ai été

invité à faire partie de ce « Comité des cent ». Ce trait est indicatif de la composition sociale de ce groupe fondateur : pour l'essentiel des intellectuels et intellectuelles, professionnels et professionnelles salariés d'universités et de centrales syndicales (CEQ et CSN à toutes fins utiles, puisque la direction de la FTQ mit un frein à la participation de ses permanents et affiliés).

Pour ma part, j'arrivais au « Comité des cent » avec mon expérience du Rassemblement populaire, mon refus de l'orientation et du style politiques des marxistes-léninistes, des trotskystes et des communistes, et surtout une optique d'organisateur communautaire de terrain, ravivée par le processus de formation à la conscientisation dans lequel j'étais entré depuis 1978 (Doré, 1983b). Pourtant, Freire ne fut pas mon auteur de référence, à ma première intervention en assemblée plénière, le 19 janvier 1980; mais bien Jacques Prévert, dans ce poème si drôlement lucide :

Il ne faut pas laisser les intellectuels jouer avec les allumettes
 Parce que Messieurs quand on le laisse seul
 Le monde mental Messieurs
 N'est pas du tout brillant
 Et sitôt qu'il est seul
 Travaille arbitrairement
 S'érigeant pour soi-même
 Et soi-disant généreusement en l'honneur
 des travailleurs du bâtiment
 Un auto-monument
 Répétons-le Messssssieurs
 Quand on le laisse seul
 Le monde mental
 Ment
 Monumentalement

(Prévert, 1972 : 216)

La cause que je défends alors est celle de la construction d'une nouvelle organisation politique dans un processus d'interaction permanente avec des militants et militantes de classe populaire dans des syndicats locaux et des groupes communautaires; une osmose continue entre la culture politique de gauche des intellectuels et intellectuelles et la culture politique réelle des militantes et militants de classe populaire, arrivés par leur formation dans l'action au stade de la politisation. Du bout des lèvres, tout le monde souscrit au bien-fondé de cette conception organique de la construction d'une organisation politique (on a « lu » Gramsci), mais la pratique du « Comité des cent », puis du Mouvement socialiste auquel il donne naissance, la contredit radicalement pendant plusieurs années (Doré, 1987 : 328-330). Pourtant dès 1980, un premier brassage d'idées avec des militantes assistées sociales avait fourni des indications dont le nouveau mouvement poli-

tique aurait été bien avisé de tenir compte (Doré et Ampleman, 1983 : 238-254). Devant le blocage constaté, nous avons été quelques-uns et quelques-unes à nous détacher des activités régulières du Mouvement socialiste, pour entreprendre en parallèle une enquête consciencieuse (Humbert, 1987), avec des militants et militantes de classe populaire, sur le thème du rapport entre classe populaire et politique. Le cheminement et les résultats préliminaires de cette recherche ont déjà été publiés (Doré et Gaudreau, 1987; Bachand, 1987; Gaudreau, 1987). On s'attachera ici à la problématique qui s'en dégage et à laquelle fait inévitablement face tout organisateur ou organisatrice communautaire, militant ou militante qui choisit d'entreprendre une action sur cet enjeu *social* qu'est l'exclusion *politique* des classes populaires.

Une dialectique de l'aliénation et de l'identité

Comment donner à une exclusion, c'est-à-dire à une absence, le statut d'un objet de connaissance pour l'action ? Le sociologue italien des mouvements sociaux Alberto Melucci nous met sur la piste, en parlant « du repérage des conduites des classes dominées qui indiquent la présence "synchronique" du conflit ».

Il s'agit, écrit-il, de formes d'action qui, indépendamment d'une mobilisation collective contre la domination de classes, sont le témoignage embryonnaire d'une coupure dans la société, d'une non-réduction à l'unité de la domination. Ces formes de résistance... constituent ce que j'appellerais des symptômes déviés du conflit ou des *élaborations symboliques du conflit latent* (...). La présence de ces symptômes permet cependant d'affirmer l'existence synchronique du conflit, avant l'apparition de conduites qui, par la médiation nécessaire du système politique et de l'organisation, traduisent le conflit des classes dans une société concrète...

(Melucci, 1978 : 45; je souligne.)

Une première phase de l'enquête à laquelle il a été précédemment fait allusion (Doré et Gaudreau, 1987 : 248-264) a permis de constater que la plupart des énoncés exprimés par un groupe-témoin de militantes et militants de classe populaire, sur le thème des « problèmes de la classe populaire par rapport à la politique », sont des opinions indicatrices d'attitudes, telles que le sentiment d'impuissance, le sentiment d'incompétence, le sentiment d'infériorité, etc.

La confrontation des résultats de cette démarche inductive avec les acquis de la recherche sociologique sur les attitudes a porté l'équipe de recherche à la rencontre du concept d'aliénation, dans l'acception qui lui a été donnée par Parsons. Selon lui en effet, l'aliénation, au sens subjectif où nous nous situons, n'est pas une adhésion

ingénue à une désappropriation, mais bien plutôt un premier niveau de conscience de la réalité qui échappe au contrôle des acteurs. Il la définit explicitement comme « la conscience des aspects du système dans lequel l'individu est situé qui se trouvent au-delà du champ de contrôle perçu comme « normal » et qui interviennent sous un mode pouvant être interprété comme hostile ou carrément insensé » (Parsons, 1983 [1968] : 67). En d'autres termes, si l'on conçoit l'aliénation sur un axe aliénation <—> contrôle, la définition de Parsons n'indique pas le point d'origine du vecteur, qui serait ici le conformisme béat dans la dépossession de la représentation politique (attitude par ailleurs empiriquement observable), mais bien plutôt un premier décollage de ce point, caractérisé par un malaise ressenti devant le manque ou la perte de contrôle. C'est en somme la présence ou l'absence, le degré et les modalités de ce malaise que permettent de mesurer les ainsi nommées « échelles d'aliénation », depuis leur invention par Seeman (1959). Cette clarification est capitale et peut seule permettre d'émerger des controverses sur ces échelles, notamment celle soulevée par Harney, Harney, Warner et Smith (1980; Bachand, 1987 : 29-35). Sans doute le néologisme « extranéité » (du latin *extra*, en dehors de) serait-il plus approprié pour rendre ce degré d'attitude (se sentir mis en dehors d'un aspect de la réalité), alors que le terme « aliénation » pourrait être réservé à la dépossession ressentie comme normale, à l'immersion dans la dépossession, y compris la dépossession de la conscience de la dépossession. Sans prétendre imposer à la tradition sociologique un nouveau langage, c'est bien pourtant dans ce sens d'« extranéité » que le concept d'aliénation éclaire la problématique du rapport entre militance populaire et politique.

L'aliénation ainsi définie est conçue par Parsons dans une étroite interrelation avec l'identité « qui concerne le problème de "se situer" soi-même dans le système »; ce qui n'est pas seulement, souligne-t-il, « une question de reconnaître et d'interpréter un contexte sur le plan cognitif, mais de s'y engager en regard d'alternatives parmi une vaste gamme de choix possibles » (Parsons, 1983 [1968] : 67). Sur le plan analytique donc, le moment de la conscience d'exclusion d'un champ de la réalité (auquel correspond l'aliénation, telle que définie ici) doit être abordé en interaction avec celui de la conscience d'une possible prise ou reprise de contrôle qui coïncide avec la construction de l'identité (et de l'engagement). Ce que Parsons ne dit pas (et ne nie pas non plus), mais qu'on peut anticiper dans une matrice dialectique, c'est que ce rapport entre aliénation et identité ne sera pas linéaire, mais complexe et contradictoire.

Cette dialectique de l'aliénation et de l'identité qui vient ainsi se placer au centre de l'analyse du rapport entre mouvement populaire et représentation politique s'insère dans le sillage d'un courant important

et toujours actuel aussi bien de la sociologie générale que de la sociologie politique. Outre Parsons déjà cité, on se souviendra que Touraine a construit son paradigme des mouvements sociaux en donnant à l'identité le statut d'une variable analytique fondamentale (Touraine, 1965 : 161-164, 177-178, 282-283) et qu'il est resté fidèle à cette position théorique (Touraine, 1983). C'est aussi une théorie de la construction de l'identité collective que Pizzorno oppose au paradigme néo-utilitariste (Olson, 1978), dans l'interprétation des comportements collectifs dans le système politique (Pizzorno, 1977, 1980 : 257-296; 1983a; 1983b), et, notamment, en ce qui concerne notre objet, du processus par lequel « les intérêts exclus peuvent conquérir l'entrée dans le système » (Pizzorno, 1983a : 144). Dans le courant de la phénoménologie sociale, Holzner souligne l'utilité « que soient effectuées des recherches descriptives sur le mode dans lequel des acteurs sociaux à l'état naissant développent des stratégies pour affronter les demandes d'identification qui leur sont adressées, et le mode dans lequel se structure le conditionnement de leur schéma de référence et de leur point de vue » (Holzner, 1983).

Cette contrepartie dialectique de l'aliénation qu'est l'identité et sur laquelle la théorie ne manque pas de se faire insistante, nous avons été à même d'en observer empiriquement l'expression, au cours de l'enquête sur le terrain dont il a été question. Des entrevues de groupe non directives ont suivi l'administration d'un questionnaire construit à partir d'énoncés exprimés par le groupe-témoin mentionné plus haut (Doré et Gaudreau, 1987 : 264-281). Elles ont permis de constater que dans le discours des acteurs et actrices concernés, les propos qui renvoient à l'univers de contenu de l'aliénation (que ce soit pour s'en démarquer ou pour l'assumer) sont reliés à d'autres qui font référence à l'action politique actuelle des répondants et répondantes et anticipent l'inédit qui pourrait sortir de cette action.

En résumé, les étapes de recherche franchies nous invitent à construire la question de la représentation politique des classes populaires comme un champ de tension dialectique entre la conscience d'une dépossession de la représentation politique (aliénation, telle que définie ici) et l'émergence d'une identité collective en rapport avec cette représentation. Le caractère latent du phénomène conduit à en repérer la manifestation au chapitre des « élaborations symboliques », et donc d'une pratique de recherche sur le plan verbal plutôt que sur le plan comportemental. À partir des acquis, enfin, d'un premier aller-retour théorie-terrain, l'objet semble devoir être abordé aux trois niveaux suivants de l'action, qui constituent en quelque sorte une forme d'expression empirique de la dialectique aliénation <—> identité définie plus haut :

- niveau des *prédispositions à l'action* : les attitudes culminant dans le concept d'aliénation;
- niveau du *moment actuel de l'action* : le discours pour « se situer » (construire son identité) dans l'expérience politique présente;
- niveau de l'*anticipation de l'action* : le discours sur l'inédit possible, sur l'utopie.

C'est dans cette direction que se poursuit la recherche (Gaudreau, 1991), dans la perspective d'une meilleure connaissance des conditions de l'alliance entre militantes et militants intellectuels et militantes et militants de classe populaire, pour une émergence des classes populaires sur la scène politique partisane. Discours vétéro-marxiste ? diraient certains. « Conception marxiste post-soixante-huitarde, dépassée sur le plan théorique et volontariste sur le plan conceptuel » ? « transfert éthique » ? « scientisme rampant » ? comme l'a courageusement écrit (sous le couvert de l'anonymat) un des évaluateurs du projet de recherche, pour le compte du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada en 1986 ? Au-delà des outrances verbales, se marque ici une conception superficielle de l'histoire. Dans une réflexion générale sur la recherche appliquée aux mouvements sociaux, Pizzorno écrit que le fait d'avoir négligé jusqu'à maintenant les variations périodiques des formes de revendications et de conflits « en a induit plusieurs, à chaque début d'une nouvelle vague de conflits, à penser être à la veille d'une nouvelle révolution; alors que dans la phase décroissante, la mode intellectuelle s'inversait et se vouait à prédire la fin des conflits de classe » (Pizzorno, 1977 : 188). C'est bien là que nous en sommes. « La contestation fonctionne par vagues, écrit Piotte : à une période de remontée des luttes succède une période de reflux. Nous vivons maintenant cette période de reflux, et celle-ci aura une fin même si la majorité a l'impression, aujourd'hui comme hier, qu'en elle niche la vérité, qu'elle ne se terminera pas » (Piotte, 1987 : 26-27).

Sur l'existence et la charge sociale du conflit latent de représentation qui coupe le mouvement populaire du système politique, donc, bien des avis peuvent se disputer. Et sans doute la signification qu'on peut lui attribuer varie-t-elle selon la distance ou la proximité qu'on entretient avec le terrain où il plonge ses racines. L'enquête dont il a été question a démarré dans un espace sociopolitique où la charge sociale du conflit pouvait être perçue : celui où aux confins entre leurs deux classes d'appartenance, et en dépassant les stéréotypes culturels qui les empêchent de se reconnaître existentiellement, militantes et militants populaires ainsi qu'intellectuelles et intellectuels engagés se retrouvent dans une pratique commune. C'est bien là le genre de situation vers laquelle l'organisatrice ou l'organisateur communautaire solidaire des populations de classe populaire avec lesquelles elle ou il

travaille le plus souvent est susceptible d'évoluer. Si elle ou il donne le moins une dimension militante à son intervention, son « principe espérance », (Bloch, 1976 [1954]; Hurbon, 1974) sera d'agir dans l'anticipation de l'émergence d'une nouvelle identité collective, sur le plan de la politique partisane comme sur d'autres. Reste à voir comment peut se passer ce genre d'engagement dans les circonstances actuelles de la pratique.

Conclusion

On aura compris que l'organisateur ou l'organisatrice communautaire ne peut attendre de son directeur général ou de son coordonnateur un **mandat d'intervention politique** du type de celui évoqué ici. La **source du mandat** est d'une tout autre nature. Il ne s'agit pas d'un mandat qu'on sollicite, mais qu'on se donne, dans une recherche de cohérence entre sa pratique et la conscience critique qu'on a des rapports de domination politique. On entre ici sur un terrain où les balises ne sont pas toujours facilement repérables, et où une large place est faite non seulement à l'autonomie professionnelle, mais encore à l'exercice de la liberté personnelle dans un processus collectif en développement. L'attention vigilante au cheminement des personnes avec qui on est engagé, la lecture des signes que nous adressent les conjonctures dans lesquelles on évolue, l'interprétation en situation des exigences de l'éthique de solidarité qui guide notre pratique, les valeurs de démocratie, de participation, d'éducation, etc., sont toutes des sources de référence qui peuvent nous aider à composer avec la diversité des situations dans lesquelles un engagement politique avec les classes populaires est susceptible de s'actualiser. Les voies sont diverses. La marge d'indétermination comporte des risques d'erreur, mais du point de vue de l'éthique de la solidarité, les erreurs possibles n'ont rien de commun avec celles qu'on commet quand on se laisse utiliser avec ses habiletés professionnelles comme régulateur social des tensions politiques issues de réels rapports d'oppression.

Si l'institution ne saurait être la source du mandat politique de l'organisateur ou de l'organisatrice communautaire, elle ne peut pas être habituellement non plus le **lieu d'exercice de ce mandat**. Au Québec, il n'existe pas de lieu évident où exercer ce mandat, bien que, ici comme ailleurs, ce soit du côté des partis politiques qu'il faille regarder pour chercher le débouché. Des expériences ont été évoquées qui ont constitué en leur temps ou constituent encore aujourd'hui de tels débouchés. L'ambivalence des partis politiques municipaux à référence communautaire ne les discrédite pas au point qu'il faille les exclure comme prolongement politique des luttes menées sur

le terrain, pour de meilleures conditions de logement et d'environnement urbain. Sur le plan national québécois, aucune organisation politique de gauche n'a encore acquis la crédibilité qui en fasse le point de ralliement des aspirations à une société solidaire. À partir de 1986 environ, le Mouvement socialiste est graduellement devenu un lieu d'expérimentation réussie de l'interaction entre militants de classe populaire et militants intellectuels, femmes et hommes, à tous les niveaux des instances, autour d'un programme axé sur le socialisme démocratique, l'indépendance nationale, l'égalité entre les hommes et les femmes et l'écologie. Son problème, après dix ans d'existence, était encore d'atteindre le seuil critique au-delà duquel les effets multiplicateurs se manifestent. Le Nouveau Parti démocratique du Québec (NPD-Q) s'est affranchi de son grand frère canadien, tout en héritant de lui un score significatif (pour un parti de gauche) dans les intentions de vote des Québécois. Son programme, son organisation et son nombre de membres se comparent à ceux du Mouvement socialiste, à l'exception de la participation populaire qui n'y a pas encore fait sa place. La même réserve s'applique au Parti Vert du Québec, lui aussi acteur d'une certaine percée dans les intentions de vote, avec un programme axé sur un principe de totalité, l'écologie, qui redimensionne toutes les conceptions reçues de l'alternative sociale, y compris la socialiste-démocratique. Ce sont ces organisations politiques, ou d'autres qui naîtront de la fusion de leurs laborieux efforts de défrichage, qui se présentent comme le prolongement politique de l'engagement des organisateurs et organisatrices communautaires avec les classes populaires.

Si l'on considère maintenant les **conditions d'exercice du mandat** politique dont il est ici question, il faut dire qu'elles impliquent le débordement du cadre réglementaire des trente-cinq heures de travail par semaine. Il s'agit d'un mandat qui renvoie à un temps de créativité sociale qu'on s'accorde, en dehors de sa place et de son rôle assignés dans la division sociale du travail. Et comme il est bien connu qu'il ne peut y avoir de créativité sans stress, l'engagement politique se présente, pour les organisateurs et organisatrices communautaires, à l'instar des autres militants et militantes, comme un enchaînement de moments dans lesquels il faut opérer de constants réajustements sur les axes où joue la tension entre travail salarié et militance, vie personnelle et action collective. En cette matière comme en d'autres, il faut apprendre jusqu'où on peut aller trop loin. Dans la série d'entrevues qu'il a menées avec des protagonistes des années dures de la militance, Piotte fait ressortir à quel point des expériences poussées trop loin peuvent laisser un goût amer et dissiper jusqu'au souvenir des plaisirs qu'on éprouve dans l'engagement avec d'autres pour changer la société. « La très grande majorité des ex-militants sont maintenant repliés

sur eux-mêmes, écrit-il. Ayant l'impression de s'être en quelque sorte aliénés dans l'engagement, ayant le sentiment de s'être perdus de vue dans cette passion, ils se retrouvent et cherchent à se reconstruire dans une posture plus proche du narcissisme que du dévouement d'antan. Leur regard sur leur militantisme est le plus souvent négatif : ils censurent les plaisirs qu'ils y ont aussi vécus » (Piotte, 1987 : 116-117). Car ces plaisirs de la militance politique, à travers les exigences qu'elle impose, sont bien réels, entre autres de par le supplément de sens qu'elle confère à la vie, la qualité et l'intensité des relations humaines qu'elle rend possibles, dans la tension vers le projet commun. Encore faut-il se donner les conditions pour les saisir, en tenant sous contrôle le rythme des organisations auxquelles on adhère et en apprenant à réajuster constamment son tonus d'engagement aux étapes de vie qu'on traverse.

Le **mode d'exercice du mandat** politique est important aussi, entre autres du point de vue de la cohérence entre la façon d'agir en politique et dans les autres sphères sociales où l'on est impliqué. Sans prétendre que tous les organisateurs et organisatrices communautaires qui font de la politique la pratiquent, on peut affirmer qu'il y a une façon « o.c. » de faire de la politique. Je m'en suis rendu compte, en faisant ma propre rétrospective et en comparant les attitudes et comportements des organisateurs et organisatrices communautaires, dans les organisations politiques, à ceux des autres intellectuels, hommes et femmes. « Dans la tradition des partis de masse des travailleurs, écrit Veca, les intellectuels ont toujours joué le rôle de rédacteurs des vocabulaires d'identité, d'interprètes et de glossateurs du message idéologique, de gardiens du bien précieux de l'identité collective ou de l'appartenance », alors que les « leaders politiques définissent les politiques, ici et maintenant » (Veca, 1990). Sans s'exclure de cette polarisation souvent conflictuelle, l'organisateur ou l'organisatrice communautaire a une contribution spécifique à apporter, dans le déploiement des moyens et des habiletés pour que les exclus de la politique deviennent des sujets politiques. Et à cet égard, s'il se situe dans l'approche de conscientisation, il ne sous-estimera pas la barrière culturelle à franchir pour que s'établissent dans les faits le dialogue et la coresponsabilité entre militants de classe populaire et militants intellectuels, hommes et femmes. Il se reconnaîtra volontiers en politique dans la définition de l'intellectuel organique de Gramsci (Doré, 1987).

La **dimension historique du mandat** politique de l'organisateur ou de l'organisatrice communautaire ne saurait non plus être escamotée. À condition qu'on travaille bien, il faut souvent des années pour que des gens de la base cheminent, à partir des effets des conditions sociales sur leur vécu personnel, jusqu'à l'action collective sur ces

mêmes conditions, et puis à l'engagement politique pour transformer l'organisation sociale qui les produit. Au terme d'un cycle de près de trente ans d'action collective autonome sur les conditions de vie (Doré, 1991) et après quelques expériences significatives en politique municipale, un noyau de militantes et de militants de classe populaire est aujourd'hui disposé à sauter le mur politique à l'échelle du Québec. L'absence d'un parti qui défende les intérêts populaires à ce niveau est fortement ressentie chez eux et chez elles (Doré et Gaudreau, 1987 : 279). Depuis dix ans, sur ce terrain de la politique nationale, la gauche a procédé plus par erreur que par essai concluant; mais une fragile base de lancement a été érigée, malgré une conjoncture plus que défavorable. L'expression politique des forces de changement issues du syndicalisme tarde par ailleurs à se manifester; et sans doute en sera-t-il ainsi aussi longtemps que le goulot d'étranglement de la question nationale n'aura pas été franchi. « Dans l'histoire, écrit Freire, l'on fait ce qui est historiquement possible et non pas ce qu'on aimerait faire » (Freire, 1974 : 29). Le moment de la condensation des rapports socio-politiques où peut s'effectuer un saut qualitatif n'intervient pas nécessairement au terme des processus de changement qu'on planifie. Donc, pas question ici de révolution à portée de la main; encore moins de réalisation imminente d'un ciel laïcisé, dans lequel toutes les contradictions sociales seraient aplanies une fois pour toutes. La seule utopie qu'on puisse envisager est celle que nous propose la conscientisation (INODEP, 1982 : 4) d'une société en mobilisation permanente contre toute forme d'exploitation économique, d'aliénation culturelle... et de domination politique. La patience historique est une attitude à développer chez l'organisateur et l'organisatrice communautaire qui veut déployer toutes les potentialités de son engagement, jusqu'à y englober la difficile question de l'exclusion politique des classes populaires.

Notes

¹ « *Classes populaires* » n'est pas ici une incantation idéologique, mais bien un concept opératoire qui renvoie à deux collectivités empiriquement identifiables, à partir de la place qu'occupent leurs membres dans la hiérarchisation sociale découlant des rapports économiques.

Première classe populaire en importance : les salariées et salariés exécutants, c'est-à-dire celles et ceux dont le travail consiste en des fonctions d'exécution, à l'exclusion de toute forme d'encadrement social ou idéologique d'autres agents ou agentes dans l'organisation sociale. On les désigne couramment par les termes « ouvriers et ouvrières » et « employés ou employées ». Les personnes exclues du marché du travail (chômeurs et chômeuses, assistées sociales et assistés sociaux, retraités et retraitées, etc.) qui se retrouveraient dans ces catégories, si elles étaient sur le marché du travail, entrent dans cette classe.

Deuxième classe populaire, de beaucoup moindre importance numérique : les travailleurs et travailleuses autonomes, sans main-d'œuvre salariée, couramment désignés par les termes « travailleuses ou travailleurs artisans », « petits agriculteurs ou agricultrices », « petits commerçants ou commerçantes », etc. Bien que leur importance numérique soit faible et en décroissance dans l'ensemble de la population en âge de travailler, les membres de cette classe peuvent constituer une portion significative de la population dans certains milieux ruraux et régions périphériques.

Sans faire entrer dans le décompte les personnes dont la principale source de revenu provient de paiements de transfert, (les personnes « exclues »), les salariées et salariés exécutants représentaient, en 1971, 58,5 % de la population en âge de travailler au Québec, et les travailleuses et travailleurs autonomes sans main-d'œuvre salariée, 8,6 % (Doré, 1978 : 493). En 1981, l'importance numérique de chaque classe était respectivement de 62,3 % et 4,9 % (Bariteau, 1986 : 66).

En faisant entrer dans le décompte les personnes dont la principale source de revenu est constituée par des paiements de transfert (les personnes « exclues »), les salariées et salariés exécutants constituaient, en 1971, 69,4 % de la population en âge de travailler au Québec et les travailleuses et travailleurs autonomes sans main-d'œuvre salariée, 8,1 % (Doré, 1971 : 178). Les données ne sont pas disponibles pour 1981.

Ces statistiques sont tirées de totalisations spéciales effectuées par Statistique Canada, à partir d'un devis élaboré dans Doré, 1978 : 39-57, 106-112, 173-180, 181-184, 383-385, 391-393, 411-412, 479-491.

² Par exemple, 77,7 % des membres des comités de quartier avec lesquels je travaille comme animateur social, en 1967, sont de classe populaire; 56,7 % des dirigeants de ces comités appartiennent à la même classe (Doré, 1978 : 175-176 et 292-293). C'est le même genre de composition sociale qu'évoque Blondin en parlant des débuts de l'animation sociale à Montréal (Blondin, 1965 : 55-57; 1987 : 28).

³ Jusqu'en 1985, chacun des districts électoraux de la ville de Québec comptait quatre conseillers municipaux. En 1981, Gérard Barber et Gaston Bisson allaient faire partie de la première vague d'élus du Rassemblement populaire, lors d'une élection générale, en devenant conseillers municipaux du district électoral Duberger-Les Saules-Neufchâtel. Ils devaient être réélus sous la bannière du Rassemblement populaire, en 1985, dans les districts maintenant séparés de Les Saules et Duberger, pour ensuite quitter le Rassemblement populaire en cours de mandat; l'un pour siéger comme indépendant et l'autre pour passer au Progrès civique, alors au pouvoir. Gérard Barber a été défait en 1989. Gaston Bisson siège encore dans les rangs du Progrès civique.

⁴ « On peut caractériser le statut particulier des classes ou fractions de classes appuis en disant : 1) que leur soutien à une domination de classe déterminée n'est en général fondé sur aucun sacrifice politique réel des intérêts du bloc au pouvoir et des classes alliées en leur faveur. Ce soutien, indispensable à cette domination de classe, est, en premier lieu, fondé sur un procès d'illusions idéologiques. 2) Que le soutien particulier des classes appuis est dû à la crainte, fondée ou imaginaire, du pouvoir de la classe ouvrière. » (Poulantzas, 1978 : 264).

Références bibliographiques

- BACHAND, M. (1987). *Mesure de l'aliénation politique. Validation empirique d'une échelle d'attitudes construite dans le cadre d'une enquête conscientisante avec des militants et militantes de classe populaire*, mémoire de maîtrise en service social. Québec : Université Laval.
- BARITEAU, C. (1985). « Crise et stratégies locales : Plessisville, St-Georges, Thetford Mines », *Anthropologie et sociétés*, vol. 9, n° 2 : 57-84.
- BLOCH, E. (1976 [1954]). *Le Principe Espérance*. Paris : Gallimard. Écrit aux États-Unis entre 1938 et 1947.
- BLONDIN, M. (1987). « Animation en milieu ouvrier : de Saint-Henri à la FTQ », dans Bélanger, P.R., B. Lévesque, R. Mathieu et F. Midy, *Animation et culture en mouvement*. Sillery : Presses de l'Université du Québec.
- BLONDIN, M. (1965). *Le projet St-Henri*. Montréal : Conseil des œuvres.
- CANTIN, C. (1978). « Historique du Rassemblement populaire de Québec », dans *Continuité ou rupture entre les groupes populaires et syndicaux de Québec et le Rassemblement populaire de Québec*. Québec : Université Laval, essai de maîtrise en service social, Centre de documentation de l'École de service social.
- DÉSY, M., M. FERLAND, B. LÉVESQUE et Y. VAILLANCOURT (1980). *La conjoncture au Québec au début des années 80 : les enjeux pour le mouvement ouvrier et populaire*. Rimouski : La Librairie socialiste de l'Est du Québec.
- DORÉ, G. (1991). « L'organisation communautaire et l'éthique de la solidarité », *Service social*, vol. 40, n° 1.
- DORÉ, G. (1990). « Un premier bilan du R.P. Entrevue de Gilles Simard », *Droit de parole*, vol. 17, n° 3 : 6-7.
- DORÉ, G. (1987). « Les intellectuel-les dans les luttes populaires. Convergence et actualité de Freire et de Gramsci », dans AA. VV., *Pratiques de conscientisation 2*. Québec : Collectif québécois d'édition populaire (C.P. 428, Saint-Sauveur, Québec, G1K 6W8) : 311-331.
- DORÉ, G. (1983a). « Le Rassemblement populaire de Québec, *Relations*, vol. 43, n° 490 : 123-125.
- DORÉ, G. (1983b). « Des militantes et militants petits-bourgeois à l'école populaire : les sessions de « sensibilisation à la conscientisation du ROCQ », dans AA. VV., *Pratiques de conscientisation*. Montréal : Nouvelle Optique : 101-129.
- DORÉ, G. (1978). *La politique sociale comme pratique de classes*, thèse de doctorat en sociologie. Québec : Université Laval.
- DORÉ, G. et G. AMPLEMAN (1983). « Brassage d'idées : question nationale et socialisme », dans AA. VV., *Pratiques de conscientisation*, Montréal : Nouvelle Optique : 223-254.
- DORÉ, G. et L. GAUDREAU (1987). « Parlons politique ! Une enquête conscientisante avec des militants et militantes de classe populaire », dans AA. VV., *Pratiques de conscientisation 2*. Québec : Collectif québécois d'édition populaire (C.P. 428, Saint-Sauveur, Québec, G1K 6W8) : 247-281.
- FORTIN, D. (1970). *Le Front d'action politique des salariés de Montréal*. Québec : Université Laval, thèse de maîtrise en sociologie.
- FREIRE, P. (1974). *Extraits du débat entre Illich et Freire au Conseil œcuménique des Églises*. Genève : WCC : 6.

- GAUDREAU, L. (1991). *Militance populaire et politique. Analyse de contenu d'entrevues de groupes auprès de membres actifs du mouvement populaire, dans cinq régions du Québec, de 1985 à 1989*, thèse de doctorat en préparation. Québec : Université Laval, École de service social.
- GAUDREAU, L. (1987). *Les attitudes politiques de militants et militantes de classe populaire. Analyse de contenu d'entrevues de groupe, 1985-87*, mémoire de maîtrise en service social. Québec : Université Laval.
- GRAND'MAISON, J. (1969). *Vers un nouveau pouvoir*. Montréal : HMH.
- HARNEY, HARNEY, WARNER and SMITH (1980). « The Problem of Reification », *Current Perspectives in Social Theory*, vol. 1 : 193-223.
- HOLZNER, B. (1983). « La costruzione di attori sociali. Saggio sulle identità sociali » in Sciolla, L. (a cura di), *Identità : percorsi di analisi in sociologia*, Torino, Rosenberg e Sellier : 119-138. Source anglophone : Holzner, B. (1978). « The Construction of Social Actors : An Essay on Social Identities », dans Luckmann, T. (ed.), *Phenomenology and Sociology*, Harmondsworth : 291-310.
- HULBERT, F. (1991). « Québec consulte... une fois de trop », *Le Soleil*, Québec, mardi 30 avril : A-15. L'auteur a publié, en 1989, à Montréal, chez Méridien, un ouvrage intitulé *Essai de géopolitique urbaine et régionale. La Comédie urbaine de Québec*.
- HUMBERT, C. (1987). « L'enquête conscientisante », dans Deslauriers, J.-P. (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative*. Sillery : Presses de l'Université du Québec : 91-105.
- HURBON, L. (1974). *Ernst Bloch. Utopie et espérance*. Paris : Cerf.
- INODEP (1982). *Schéma de présentation de la conscientisation*. Paris : Institut œcuménique pour le développement des peuples (INODEP).
- JOUIN, C. (1979). *La situation de classe du Rassemblement populaire à Québec en 1978*, essai présenté à l'École de service social de l'Université Laval en vue de l'obtention d'une maîtrise en service social, Centre de documentation de l'École de service social.
- LAPLANTE, L. (1991). « Plus qu'une simple question de rythme », *Le Soleil*, Québec, vendredi 17 mai : A-10.
- LAROCQUE, A. (1971). *Défis au Parti Québécois*, Montréal : Éditions du Jour.
- LE COMITÉ DES CENT (1981). *Pour un Québec socialiste*. Montréal : Mouvement socialiste.
- LINHART, R. (1978). *L'établi*. Paris : Les éditions de Minuit.
- LINTEAU, P.-A., R. DUROCHER, J.-C. ROBERT, F. RICARD (1986). *Histoire du Québec contemporain, tome 2. Le Québec depuis 1930*. Montréal : Boréal.
- MELUCCI, A. (1978). « Société en changement et nouveaux mouvements sociaux », *Sociologie et sociétés*, vol. 10, n° 2 : 37-53.
- MURRAY, V. (1976). *Le Parti Québécois : de la fondation à la prise du pouvoir*. Montréal : Hurtubise HMH.
- OLSON, M. (1978). *Logique de l'action collective*. Paris : PUF.
- PARSONS, T. (1983). « Il ruolo dell'identità nella teoria generale dell'azione », in Sciolla, L. (a cura di), *Identità : percorsi di analisi in sociologia*, Torino, Rosenberg e Sellier : 63-88, citations traduites de l'italien par G  rald Dor  . Source anglophone : Parsons, T. (1968). « The Position of Identity in the General Theory of Action », dans Gordon, C. and K. Gergen (ed.), *The Self in Social Interaction*. New York : Wiley : 11-23.

- PIOTTE, J.-M. (1987). *La communauté perdue. Petite histoire des militantismes*. Montréal : VLB éditeur.
- PIZZORNO, A. (1983a). « Sulla razionalità della scelta democratica », *Stato e mercato*, n° 7 : 3-46, citation traduite par Gérald Doré.
- PIZZORNO, A. (1983b). « Identità e interesse », in Sciolla, L. (a cura di), *Identità : percorsi di analisi in sociologia*. Torino : Rosenberg e Sellier : 139-154.
- PIZZORNO, A. (1980). *I soggetti del pluralismo. Classi. Partiti. Sindacati*. Bologna : Il Mulino, citations traduites par Gérald Doré.
- PIZZORNO, A. (1977). « Scambio politico e identità collettiva nel conflitto di classe », *Revista italiana di scienza politica*, a. VII, n° 2 : 165-198, citation traduite par Gérald Doré.
- POULANTZAS, N. (1968). *Pouvoir politique et classes sociales*. Paris : Maspéro.
- PRÉVERT, J. (1972). *Paroles*. Paris : Gallimard, coll. « Folio ».
- RACICOT, P. (1969). *Une expérience sur les changements d'attitudes collectives : le film Aire 10*. Québec : Université Laval, thèse de maîtrise en sociologie. Une copie vidéo VHS du film « Aire 10 » est disponible à la cinémathèque de l'Université Laval.
- RASSEMBLEMENT POPULAIRE (1977). *Manifeste*. Québec : Rassemblement populaire.
- SEEMAN, M. (déc. 1959). « On the Meaning of Alienation », *American Sociological Review*, vol. 24 : 783-791.
- TOURAINE, A. (1983). « I due volti dell'identità », in Sciolla, L. (a cura di), *Identità : percorsi di analisi in sociologia*, Torino, Rosenberg e Sellier : 155-166. Source francophone : A. Touraine (sept. 1979). « Les deux faces de l'identité », communication à la rencontre internationale « Production et affirmation de l'identité », à Toulouse.
- TOURAINE, A. (1965). *Sociologie de l'action*. Paris : Seuil.
- VECA, S. (1990). « Le retroguardie intellettuali », *Corriere della sera*, a. 115, n° 18 : 1 et 6, citations traduites par Gérald Doré.